QU'EST CE QUE L' A.L.A.T. ?

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

A l'intention de tous les élèves de l'Ecole, anciens et actuels qui auront la possibilité d'être admis dans l'Aviation légère de l'Armée de Terre, je me propose de mieux faire connaître cette arme dont on vante les avantages.

Puisqu'il s'agît d'aviation, son origine ne peut être que récente ; en effet sa création ne date que de 1940 lorsque les artilleurs utilisèrent les premiers avions légers pour l'observation de leurs tirs. Mais rapidement cette mission a évolué pour aboutir, avec les hélicoptères, au transport de troupes et à l'attaque. De son origine, l'ALAT a gardé son appartenance à l'artillerie métropolitaine, du moins pour ce qui concerne les sous-officiers puisque les officiers viennent de toutes les armes.

L'implantation de l'ALAT peut se diviser en deux grandes parties suivant ses deux missions principales :

1°) Les unités à l'échelon de la région militaire ; ces unités, ou GALAT (Groupe d'Aviation Légère de l'Armée de Terre) comprennent surtout des avions légers (BROUSSARD, L 19) auxquels s'ajoutent quelques hélicoptères (Alouette II et III), leur mission essentielle est le transport d'autorités militaires et quelques fois le transport de troupe.

2°) Les unités à l'échelon de la division militaire ; ces unités, au nombre de 6 pour les 1ère, 3°, 4°, 7°, 8° et 11° Division, ne sont dotées que d'hélicoptères Alouette II et III. Outre la mission de transport d'autorités, ces unités font partie des forces de manoeuvre et à ce titre participent à de nombreuses opérations d'entraînement.

Outre ces unités d'action, l'ALAT possède ses propres écoles. C'est ainsi que nous trouvons :

- à NANCY, le Centre d'Instruction Spécialisé de l'ALAT (CISALAT) où les engagés sont instruits et spécialisés avant d'aller à ST-MAIXENT,

- à DAX, l'Ecole de Spécialisation de l'ALAT (ESALAT) où sont formés les pilotes et les mécaniciens radio,

- à LE LUC, l'Ecole d'Application de l'ALAT (EAALAT) où sont formés les observateurs pilotes, officiers bien sûr,

- au CANET des MAURES, le Groupe d'Expérimentation ALAT (GE ALAT) où sont testés tous les nouveaux matériels.

Comme dans toutes les armes, le matériel de l'ALAT ne cesse de se moderniser. Dans ce sens, la plupart des avions existant encore (BROUSSARD, L 19) vont disparaître pour céder la place à l'hélicoptère, beaucoup plus maniable et de grand avenir. Pour l'instant ces hélicoptères sont l'Al II et l'Alouette III auxquels vont prochainement venir s'ajouter d'autres modèles plus perfectionnés ; il s'agit d'abord du SA 330 qui

.../...

.../...

doit prochainement entrer en affection. C'est un gros appareil de combat et de transport de troupe (13 hommes équipés) ; au point de vue technique, il est très élaboré et comporte les derniers équipements aéronautiques, très modernes et faisant largement appel à l'électronique. Dans quelques années, les SA 340 et SA 341 remplaceront, en les améliorant, les Al II et III.

Mais ce que vous désirez le plus connaître, ce sont sans doute les avantages matériels de l'ALAT. Ils ne sont certes pas négligeables mais attention, tout se mérite. Pour ceux qui auront la chance d'être apte à devenir pilote, il y a bien sûr la solde à l'air qui se monte, mensuellement à 300 F pour un Maréchal des Logis, ceci pour compenser un risque certain. Les mécaniciens eux perçoivent les primes de décollage. A chaque décollage qu'il effectue à bord d'un appareil, le mécanicien touche une prime, mais il ne peut toucher cette prime qu'une fois par jour. Le total mensuel de ces primes s'élève actuellement à 100 ou 120 F pour ceux qui décollent le plus soit 23 à 24 jours par mois. Le second avantage financier est constitué par les charges aéronautiques qui sont versées au mess et qui permettent de ne payer le repas de midi que 0,50 F et de dîner pour une somme modique. Mais ces charges ne sont perçues que lorsque l'unité ALAT est autonome et n'est pas stationnée avec une autre unité, de quelque arme que ce soit ; ce dernier cas est hélas fréquent et rares sont les unités qui ont ce dernier avantage.

En dehors de ces satisfactions matérielles, il y a la satisfaction professionnelle. Seuls les sous-officiers brevetés (BS 1 ALAT à BOURGES) sont autorisés à travailler sur les appareils. Donc lorsque tout le monde est en combinaison, il n'est pas question de grade ni de discipline imposée mais seulement de discipline consentie. Il règne en général une très bonne ambiance dans les hangars. De plus, le vol des appareils nécessite une sécurité totale et outre l'exigence d'un travail parfaitement exécuté, tout le monde se sert les coudes et s'entr'aide en cas de difficultés car il est impossible de laisser quoi que ce soit au hasard. Ce travail parfait et consciencieux est la caractéristique essentielle de la spécialité que vous choisirez peut-être. Vous serez personnellement responsable du moindre petit ecrou à resserrer à tel couple précis et à freiner avec tel produit, nettement prescrit ou de tel graissage à faire avec telle huile et non une autre. C'est donc plus que partout un travail de spécialiste mais un travail rigoureux et exigeant. La moindre erreur et c'est l'accident, mortel souvent, et la suppression du brevet de spécialité, sans compter le préjudice porté à la carrière militaire. Au vu de tout cela, il apparaît que les avantages de l'ALAT ne sont pas immérités car ils compensent la responsabilité et le risque.

En sortant de l'Ecole et en choisissant l'ALAT, que pouvez-vous faire ? Et bien, tout simplement continuer votre spécialité puisqu'il faut des radios, des mécanos et des électriciens. Bien sûr le matériel est spécial et il faudra suivre le BS 1 ALAT à BOURGES (mécanicien, électricien) ou à ROCHEFORT (radios). Donc il n'y a aucun problème car les connaissances de base, acquises à l'Ecole sont d'une très grande utilité. Il y a encore une autre possibilité, la meilleure : suivre le stage pilote à l'ESALAT de DAX. C'est vraiment une chance inouie que vous avez là et je demande à tous ceux qui en auront les possibilités (intellectuelles et surtout physiques) de saisir cette chance, unique sans aucun doute, car dans l'ALAT, le pilote est roi et mène une vie exaltante.

.../...

Au-delà de la recherche d'avantages substantiels, j'espère que ceux qui choisiront l'ALAT le feront par amour du vol et d'une certaine forme de risque. Et à tous ceux qui aiment cette sensation particulière je conseillerai de choisir cette arme. L'hélicoptère est un appareil tout à fait différent de l'avion qui permet des évolutions qui donneront satisfaction aux plus grands amateurs d'émotions fortes.

Ces quelques lignes n'ont pu vous donner qu'un bref aperçu de cette arme nouvelle et active qu'est l'ALAT mais je souhaite à tous ceux qui la choisiront de le faire en meilleure connaissance de cause et à ceux là je souhaite la bienvenue.

Maréchal des Logis BONNARDOT Gérard

GROUPE D'AVIATION LEGERE DIVISIONNAIRE N° 4

ou GALDIV 4

****